

Anne-Marie LE BAILLIF

Université de Paris-Est Marne-la-Vallée

Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart

1. Le personnage de Jeanne d'Arc compte des milliers d'entrées et son évocation n'est jamais anodine. Il présente cette double caractéristique de posséder une biographie et une légende qui continuent d'être l'objet de débats. Avant 1600, Jeanne d'Arc bénéficie déjà d'une vingtaine de parutions dans la littérature, et ce corpus présente l'héroïne sous divers aspects. Le récit le plus ancien, celui du *Mystère du siège d'Orléans*¹, donne à la Pucelle un rôle militaire et religieux qui fonde sa légende. François Belleforest², Bernard de Girard, seigneur du Haillan³, et Étienne Pasquier⁴ ont relaté son histoire, qui a été utilisée sous les Valois et les Guise comme un modèle alliant valeurs militaires et chrétiennes. En 1581, Fronton du Duc⁵, jésuite, produit une pièce éponyme à l'occasion du passage à Pont-à-Mousson de Charles III de Guise, duc de Lorraine. Cette tragédie suit l'histoire officielle de la Pucelle. Nicolas Chrétien a tiré un intermède de ses exploits pour agrémenter sa pièce *Les Amantes ou la grande Pastorelle*⁶. En 1599, le ton change et ce sont des aventures imaginaires qui lui sont prêtées par Béroalde de Verville, dans un roman intitulé *La Pucelle d'Orléans*⁷. Shakespeare la met en scène dans *Henry VI* sous les traits d'une Mégère ovidienne. Le passé littéraire et la légende largement connus, tout particulièrement en Normandie, présentent Jeanne comme le prototype du pouvoir féminin vaincu politiquement mais magnifié par sa piété.

2. Jean de Virey du Gravier⁸ propose, dans sa *Tragédie de Jeanne d'Arques dite la Pucelle*

¹ *Le Mystère du siège d'Orléans*, écrit vers 1435 et publié pour la première fois d'après le manuscrit unique conservé à la Bibliothèque du Vatican, éd. François Guessard et Eugène de Certain, Paris, Impr. Impériale, 1862.

² François Belleforest, *Histoire des neuf roys Charles de France, contenant la fortune, vertu, et heur fatal des roys qui sous le nom de Charles ont mis fin à des choses merveilleses*, Paris, l'Olivier de P. L'Huillier, 1568.

³ Bernard de Girard, seigneur du Haillan, *Chroniques et anaales de France*, Paris, Gaillot-Dupré, 1525.

⁴ Étienne Pasquier, *De l'Etat et succez des affaires de France*, Paris, L'Huillier, 1570 puis 1576.

⁵ Fronton du Duc, *L'Histoire tragique de la Pucelle de Dom-Remy, aultrement d'Orléans, nouvellement départie par actes et représentée par personnages*, Nancy, Veuve J. Janson, 1581 ; Genève, Slatkine reprint, 1970.

⁶ Nicolas Chrestien, *Les Amantes ou la grande pastorelle*, Rouen, David du Petit Val, 1620.

⁷ François Béroalde de Verville, *La Pucelle d'Orléans : sous le sujet de cette magnanime pucelle est représentée une fille vaillante, chaste, sçavante et belle*, Paris, M. Guillemot, 1599.

⁸ Jean de Virey, *Tragédies*, éd. Anne-Marie Le Baillif, Paris, H. Champion, à paraître. La numérotation des vers est

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

*d'Orléans, native du village d'Emprenne, près de Voucouleurs en Lorraine*⁹, des personnages qui se distinguent de la production existante par des préoccupations et des réflexions anachroniques. Le cadre spatio-temporel superposé à celui dans lequel Jeanne a vécu dessine certains événements politiques de la fin du règne d'Henri III (1574-1589), ce dont témoignent les précautions prises par l'éditeur dans « Au lecteur sur l'argument de la tragédie ». Du Petit Val y redit le respect de l'auteur pour l'héroïne tout en stipulant qu'il ne fera pas mention de sa mort :

Je vous avertisse de sa part, qu'il reconnoist privement, que l'exécution de la Pucelle fut faite en la place du vieil Marché de la ville de Rouen, le 30 Jour de May, la vigile de la feste Dieu, en l'an 1422. Combien qu'il n'en face aucune mention en pas un de ses actes.

3. Virey conserve dans sa tragédie les éléments qui lui permettent de dénoncer les manipulations judiciaires. L'histoire de Jeanne, emblématique de celle de la catholicité, sert donc au dramaturge de support pour faire apprécier le sort d'une autre femme politique, oubliée par la population française de son vivant : Marie Stuart (1542-1587), décapitée en 1587 par Élisabeth I^{ère} d'Angleterre (1533-1603), dont la légende et le passé historique se font déjà concurrence.
4. Ne doit-on pas comprendre, à la lecture de cette anamorphose, qui se traduit aussi bien dans les descriptions physiques que dans le langage employé, que l'auteur, homme de loi, dénonce les méfaits à venir d'un pouvoir centralisé, aspiration des Bourbon ?

Indices de temps

5. Jean de Virey (1542-1624), homme de loi et militaire au service du Maréchal de Matignon, a certainement mis cette pièce en chantier vers 1590, juste après les États Généraux de Blois (1588), auxquels il avait participé comme élu de la noblesse valonnaise. Les dissensions liées à la montée de la Ligue, l'importance prise par Henri de Guise¹⁰, champion du catholicisme, et les conséquences négatives qui en découlent pour le pouvoir royal, ont certainement influencé son choix.

celle de cette édition.

⁹ Jean de Virey du Gravier, *Tragédie de Jeanne d'Arques dite la Pucelle d'Orléans, native du village d'Emprenne, près de Voucouleurs en Lorraine*, Rouen, Raphaël du Petit Val, 1600. Les citations tirées des textes du XVI^e siècle respectent l'orthographe, la grammaire et la ponctuation de l'époque.

¹⁰ Henri de Guise, chef réel de la Ligue soutenue par l'Espagne, n'a cessé de provoquer Henri III qui se méfiait de lui. Catherine de Médicis, éloignée des affaires par l'arrivée auprès du roi du duc d'Épernon, prit prétexte de ce différent pour revenir aux commandes du royaume et soutenir Guise. Cf. Jean-Marie Constant, *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996 ; du même, *Les Guise*, Paris, Hachette, 1984.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

6. La *Tragédie de Jeanne d'Arques*, en cinq actes et en alexandrins, suit fragmentairement le parcours historique de Jeanne. L'auteur présente trois temps de la vie de l'héroïne, sa jeunesse, une victoire et sa détention. La chronologie des événements est disjointe, sans transition d'un acte à l'autre. Les indices de temps et de lieu sont à rechercher dans les allusions historiques semées dans les différents discours.

7. Dans l'acte I, Charles VII converse avec le Duc d'Alençon. Le roi s'épanche en un long monologue sur sa vie. Il ouvre la tragédie par sa situation présente :

Un peuple parfumé d'Arabiques odeurs¹¹.
Cœur lasche, cœur failli déchaîner ses fureurs [...]
Contendre d'arracher les lauriers de ma¹² teste,
Et pendre par le fer quelque heureuse conquête,
Qui s'éforce blanchir les plaines de nos os,
Teindre les eaux de sang, rompre nostre repos,
Nous embraser de feux, et planir de nos peres
Les tombeaux vrais tesmoins de nos saintes prieres,
Qui eleve un char d'or¹³ pour marque de sa gloire,
Cherchant la palme¹⁴ ainsi que l'heur d'une victoire. (v. 21-34)

8. Ce tableau renvoie aux moments qui précèdent l'entrevue de Jeanne et de Charles VII à Chinon. La situation se présente comme des « images » connues, le royaume est bien attaqué par un ennemi extérieur, objet du dialogue entre le roi et son frère. S'il est question du peuple anglais qui combat le roi de France, le vocabulaire employé pour les désigner est en discordance avec les épithètes habituelles : les « arabiques odeurs » n'ont que peu de raison d'être évoquées, de même que « le char d'or », qui sont des références à l'Espagne, pas davantage que la recherche de « la palme » puisque le roi d'Angleterre est aussi roi de France. Ce sont ces détails, qui semblent décrire l'Angleterre tout en désignant l'Espagne de Philippe II, qui autorisent la double lecture. Le roi désigné dans la tragédie est un roi sacré dont la couronne est convoitée. Cette situation est étrangère à l'entrevue de Chinon et le dialogue dessine des affrontements politiques autres que ceux de la Guerre de Cent Ans.

9. Puis le roi énumère ses exploits militaires, évoque son rapport difficile avec les

¹¹ Le qualificatif attribué au peuple désigne l'Espagne en raison de son passé Maure.

¹² Le possessif introduit une ambiguïté. Le roi qui parle est couronné, Charles VII ne l'est pas encore lors de la rencontre de Chinon.

¹³ « Qui élève un char d'or » : allusion à l'un des emblèmes de Philippe II.

¹⁴ « La palme » : signifie, dans ce contexte, couronne. Dans les années qui ont précédé l'écriture de la tragédie, l'Espagne convoitait la couronne de France sans héritier direct.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

« Sarmates »¹⁵, et sa lutte contre un barbare anglais qui pourrait être le roi Henri VI d'Angleterre, hormis que celui qui en parle n'évoque à aucun moment cette époque :

Il vaudrait beaucoup mieux que lorsque tu conduis
Tes naux (Scitique Anglois¹⁶) sur le dos de Thétis,
Que le pere océan qui embrasse le monde
T'eust plongé malgré toy sous l'escume de l'onde, [...]. (v. 97-100)

10. Enfin le roi traite d'une proposition de lutte à engager contre les Anglais qui concerne essentiellement le duc d'Orléans¹⁷ et non pas le royaume de Charles VII. Cette question se solde par l'envoi de « troupes légères », terme qui peut lui aussi prêter, à l'époque de la composition de la tragédie, à une double lecture, d'un côté un contingent militaire mobile, de l'autre « l'escadron volant » composé des filles d'honneur de Catherine de Médicis. Cet aréopage, dont Madame de Sauve est la plus représentative, servait à la reine-mère à recueillir les renseignements dont elle faisait usage à des fins politiques. Ces éléments supplémentaires révèlent peu à peu l'époque de référence de la tragédie et l'identité véritable du personnage qui n'a que peu de points communs avec le petit roi de Bourges. À aucun moment le roi ne fait allusion à un individu qui manifeste la volonté de combattre pour lui, il ne s'exprime qu'une seule fois, ne mentionne ni ne rencontre jamais Jeanne et le lieu de l'entretien reste indéterminé.

11. Le roi auquel le texte fait référence n'est autre qu'Henri III, roi de France et de Pologne. Cette identification en permet une autre, celle de son protagoniste le duc d'Alençon qui est bien le frère du roi, comme au temps de Jeanne, mais celui que Virey fait apparaître est le fils puîné de Catherine de Médicis, d'abord duc d'Alençon puis duc d'Anjou. Les allusions à l'opposition politique menée par Guise et la Ligue, et au mariage du duc d'Alençon / Anjou qui avait été projeté avec Élisabeth I^{ère}, raison pour laquelle le duc voulait combattre la présence espagnole aux Pays-Bas, désignent comme modèles le dernier Valois et son frère.

¹⁵ Henri III fut roi de Pologne entre 1573 et mai 1574, époque à laquelle il s'enfuit du pays. Cette contrée était aussi connue sous le nom de Sarmatie européenne et occupait à l'époque un territoire compris entre le Dniepr et la Vistule. Cf. Louis Moreri, *Grand dictionnaire historique*, t. 9, p. 160, repris de l'édition de 1759, Genève, Slatkine, 1995.

¹⁶ « Le scitique anglois » : expression qui mélange géographie antique et histoire contemporaine. Cette image désigne Philippe II, époux de Mary Tudor, reine d'Angleterre. Ainsi l'Espagne, dont le roi appartient à la famille des Habsbourg, est germanique par ses origines et la Sarmatie germanique, telle que la définit Moréri, comprenait la Scythie, d'où l'alliance géographique qui le désigne comme scitique anglois. Ronsard emploie le même terme de « Sythe » pour désigner les Anglais cf. note 31.

¹⁷ Le duc d'Orléans-Anjou voulait combattre aux Pays-Bas pour aider les réformés contre la colonisation espagnole, avec l'arrière-pensée de s'y tailler un royaume.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

12. L'ensemble de cet échange traite de sujets étrangers au XV^e siècle et ignore totalement la Pucelle. Ce maniement de l'anachronisme touche l'ensemble des personnages de la tragédie qui voient exploiter leur patronyme toujours actif au travers de leur descendance. Le personnage de Talbot est exemplaire ; ce grand militaire anglais de la fin de la Guerre de Cent Ans a un descendant qui fut le geôlier de Marie Stuart, celui-là même qui eut la charge de lui lire son acte de condamnation à mort. Virey le fait se suicider dans la tragédie, comme Lucrece, pour retrouver son honneur perdu, soulignant ainsi que ce n'est pas du héros médiéval dont il veut parler. Il fait de même en confondant le rôle du Bastard d'Orléans, demi-frère de Charles VII, avec celui de James Stuart, comte de Moray bâtard de Jacques V d'Ecosse et demi-frère de Marie Stuart. Ce sont bien des bâtards et grâce à cette position l'anamorphose du second dans le rôle du premier se révèle dès que l'on trouve la bonne place face à ce tableau littéraire.

Une Jeanne anachronique

13. Le personnage de la Pucelle qui ne croise ni religieux, ni militaires, ni juges, s'exprime aux actes II, III et V. Son arrivée en scène n'est absolument pas annoncée mais elle est attendue comme personnage principal. Les propos qu'elle tient pourraient très bien servir de commencement à la tragédie. Virey emploie, pour la présenter, le même procédé que pour le roi, soit un long monologue en alexandrins. Sa jeunesse, d'abord, est partagée entre une vie bucolique qu'elle évoque comme une fréquentation de « bois muets » (v. 214)¹⁸, et la chasse qui semble occuper une grande part de son temps. Elle fait état de son statut de princesse couverte de perles, « les ronds d'armans » (v. 236), et de robes brodées de fils d'or. Elle justifie son désir soudain de combattre par le récit d'un rêve qui lui enjoint de « Venge[r] l'injure faite à [son] propre pays » (v. 257). Dès ce moment elle glorifie la guerre, le sang, le carnage, exalte les vertus des Amazones auxquelles elle se compare et fustige les hommes qui se croient les seuls à pouvoir porter l'armure.

Les hommes pensent-ils qu'ils ayent seulement
Le bras, le cœur, le fer pour choquer vivement :
Et que nous ne devons pour nos belles despoüilles
Que manier chez nous les fuseaux et quenouïlles,
Garder nostre maison, et pour tous nos malheurs
Lire les braves faits des gendarmes vainqueurs ? (v. 277-282).

¹⁸ Jeanne y entendait ses voix.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

14. Enfin au vers 303 le mot « France » prononcé pour la première fois localise l'action.
15. Le personnage qui fait face à Jeanne est le Bastard d'Orléans, qui ne se présente pas, mais lui fait valoir tous les désagréments du combat. Son discours montre une certaine familiarité avec son interlocutrice et il se permet même quelques moqueries :

Madame, ce n'est pas chasser dedans les bois,
Ce n'est pas topier¹⁹ le fuseau dans les doigts
Qu'avoir le glaive en main, quand deux épesses tropes
Choquent dru et menu en forme de Cyclopes²⁰ [...]. (v. 317-320).

16. Cette raillerie devient ouvertement une provocation lorsque ce personnage se permet de lui suggérer qu'elle peut faire des conquêtes beaucoup plus sûres avec ses charmes.

Peut estre que vos yeux (deux flammeches mortelles),
Que ce poil, que ce front, que ses lèvres jumelles,
Que ce lait peint de lis, et que vostre beauté
Pourroit vaincre et tuer autant de leur costé [...]. (v. 339-342).

17. La Pucelle se défend de recourir à ce type de ruse qui la ferait comparer à Judith ou à Salomé et elle amène le débat sur la religion. Dieu lui commande de faire la guerre. Cette injonction fait écho aux voix de Jeanne et recentre le personnage sur l'histoire de la Pucelle. Mais c'est pour mieux s'en éloigner de nouveau puisque le traditionnel interrogatoire de la Pucelle sur la foi, conduit ici par le Bastard et non par un religieux, insiste sur les puissances démoniaques qui l'inspireraient.

18. À partir de ce point, le personnage, même en admettant les fantaisies que se permet par exemple Béroalde de Verville, ne peut plus être confondu avec la Jeanne d'Arc traditionnelle. Ce personnage, en effet, déclare : « Les Dieux ne veulent pas perdre encore sa province » (v. 392)²¹. Effectivement, à l'époque de la Pucelle, Dieu ne perdait jamais de fidèles du fait d'une guerre. Anglais, Français et Bourguignons adhéraient tous à l'Église de Rome. Seuls les royaumes subissaient des modifications territoriales. Cette crainte n'a de sens que si l'on considère une présence musulmane, comme ce fut le cas en Espagne, ou si l'action se déroule après le schisme de l'Église d'Angleterre. La remarque peut donc difficilement valoir pour l'héroïne médiévale, pour

¹⁹ « Topier » : faire tourner comme une toupie.

²⁰ « Cyclope » : terme qui évoque l'enfermement d'une armée par une autre.

²¹ « Province » est un terme à double sens : évoquée par Jeanne, c'est la France qui est désignée ; provenant de Marie Stuart, c'est l'Écosse partiellement acquise à la Réforme.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

laquelle la référence à Dieu ne s'applique qu'à la légitimation de son Prince. Le personnage qui s'exprime dans la tragédie de Virey n'appartient pas à la période où l'Europe était entièrement catholique. Deux tendances religieuses sourdent, celle de Jeanne, catholique comme il convient, et celle de son interlocuteur, ici le Bastard. Ce dernier n'est pas un familier de Charles VII, mais le frère bâtard de Marie Stuart, le comte de Moray, acquis, comme une grande part de l'Écosse, aux idées de John Knox, réformateur acharné.

19. Si la présentation de la jeunesse de l'héroïne avait permis de conserver des doutes sur l'identité du personnage, l'orthographe « Arques »²² choisie par Virey dans le titre de la tragédie évoque la victoire remportée par Henri IV et renvoie le spectateur d'alors à des actions et à des personnages contemporains. La mort de Marie, qui est une Guise, est aussi encombrante pour les Français que pour les Anglais. Ce recadrage historique nuance le portrait de Jeanne / Marie, puisqu'il rappelle le rôle négatif des Guise et leur fin calamiteuse. Si le titre de la tragédie justifie l'élimination politique des Guise en glorifiant la légitimité des Bourbon, le texte de la tragédie en déplore le mode qui est le fait des Valois et pose la question des procès manipulés qui servent la raison d'État.
20. L'acte III ménage le suspens. Le comte de Suffort qui représente l'armée anglaise dessine une image diabolique²³ de Jeanne, ce qui confirme l'idée préalablement avancée par le Bastard et que renforce la reprise du terme « charme » dans le sens de perversité :

Ny tes enchantemens, exercable Medee,
Ny ta thessale voix ny ta forme empruntée,
Ny ton onde avernalle ou tes Colchiques feux
Ne te pourront sauver des fleuves stigeux.
Tu peux bien comme on dit arrester les rivieres
Apeler les ruisseaux, et leurs sources premieres,
Tirer du ciel la lune, et par ton noir venin²⁴,

²² Allusion à la bataille d'Arques. « Au premier jour Mayenne a partagé son armée en deux. Il se réserve l'essentiel, le faubourg du Polet et la prise du port de Dieppe, tandis que son jeune demi-frère, le duc de Nemours, est chargé d'attaquer le camp du roi [Henri IV...]. On aperçoit dans le chemin creux Châtillon et ses cinq cents arquebusiers qui accourent à marche forcée depuis Dieppe. La cavalerie ligueuse est brisée dans son élan, et elle rebrousse chemin dans la confusion. À midi, la victoire du roi est assurée », Jean-Pierre Babelon, *Henri IV*, Paris, Fayard, 1994, p. 468-469. La référence à cette bataille souligne la supériorité de la légitimité sur l'usurpation de nature religieuse. Henri III et Henri IV ont eu à lutter contre cette menace désignée par la Ligue.

²³ La description de la Pucelle en Mégère rappelle fortement celle d'Ovide dont Shakespeare semble s'être inspiré pour peindre son personnage de Jeanne. Les sorcières ont toujours des accointances avec les forces du mal.

²⁴ Dans sa tragédie *Henri VI*, première partie, acte V, scène 3, Shakespeare fait dire à York : « Damoisel of France, I think, I have you fast : / Unchain your spirits now with spelling charms, / And try if they can again your liberty. / A good prize, fit for devil's grace ! / See, how the ugly witch doth bend her brows, / As if, with Circe, she would

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

Faire parler l'aurore et noircir l'Appenin
Mais tu ne pourras point avecques ta Megere
Ton Hœcate, ta nuit Thessalique sorciere
Ny avec tes dragons, tes fossez tes flambeaux
Tes autels ensouphrez, tes roues, tes tombeaux
Tes herbes d'Eridan ou d'Emphrise ou d'Empee
Ou cueillie sur Pinde à la cime gelee,
D'Iole veneneuse, ou de ton Ibenie
Nous ravir par ton charme, et le cœur et la vie. (v. 537-552)

21. Lorsque la Pucelle apparaît pour savourer sa victoire que l'on suppose être celle d'Orléans, l'Anglais est mis en fuite. Jeanne exprime sa satisfaction des victoires acquises honnêtement, des « saintes conquêtes » (v. 572) qu'elle oppose à la corruption et au prosélytisme de son adversaire :

C'est assez : l'ennemy ne se pourra vanter
Enfouyr sous les banquets, qu'il a peu remporter
Les lauriers arrachez de nos terres fertilles [...]. (v. 573-575)

22. L'héroïne viréenne correspond dans cet acte au modèle de référence par des éléments solides. Ce courage de Jeanne face aux Anglais est conforme à la tradition, de même que l'accusation de sorcellerie et la prédiction de sa mort par les Anglais. Cependant lorsqu'elle reprend la parole après la fuite de Suffort, elle parle de ses « chères sœurs » et précise : « Qui vivez comme moi sous les lois de Lucine » (v. 607). Or Lucine, autre nom d'Héra, est la déesse du mariage. L'héroïne viréenne est entourée et mariée. Sans cette précision de mariage, cette partie du texte s'appuierait complètement sur l'histoire de Jeanne.

23. À la fin de cet acte, nous avons un profil composite de l'héroïne qui, à la cour de Charles VII, réaffirme sa foi et attend de reprendre le combat contre les Anglais qui la menacent de mort et la traitent de sorcière. À ce portrait traditionnel s'ajoute celui d'une femme mariée qui fut, élevée à la cour de France.

24. Nous sommes là au cœur de la stéganographie, l'identité du véritable modèle médiéval de Virey demeure imprécise même si la certitude est acquise qu'il ne s'agit pas de la Pucelle. L'acte III largement emprunté à l'histoire du siège d'Orléans concourt à consolider l'ensemble de l'évocation de sa vie. Le recours aux mythes grecs et latins comme l'histoire des Amazones ou de Lucine sert

change my shape. » Ce passage sur la sorcellerie rappelle peut-être aussi la prédiction des sorcières faites à Gordon, Lord écossais combattu par Marie, et qui se réalisa : il fut tué au combat. Cf. Michel Duchein, *Marie Stuart*, Paris, Fayard, 1987, p. 130-131. Virey maintient, dans la référence même, la confusion entre les deux femmes, toutes deux désignées comme demoiselles de France.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

de masque aux écarts chronologiques entre le personnage titre et l'anamorphose dont il est l'objet par le biais d'anachronismes finement choisis.

25. L'acte V donne dans le même registre et grâce à l'absence de localisation et de temporalité reste fidèle au récit de l'emprisonnement de Jeanne à Rouen, jusqu'au moment où l'héroïne adopte une position revendicative.

Mais, las, quand je me voy condamnée à grand tort [...]
Pourquoy ne suis-je pas sus un brasier ardent
Pour avoir enrougy les campagnes de sang,
D'un peuple furieux, et non comme sorciere
Ganidie²⁵ execrable insensee Megere ? (v. 922-932)

26. Jeanne / Marie, prisonnière des Anglais, se plaint de l'inexactitude du libellé de sa condamnation même si elle accepte l'idée de la mort par le fer :

Donc puis que s'en est fait et que la parque folle
Au devant de mes yeux desja vole et revole :
Que le grand Gnosien²⁶ desja branle hautain
Le fer pour éfacier ce qui reste en sa main [...]. (v. 942-945).

27. Les Filles de France, porteuses de la légende, diront cependant, à la fin de l'acte, que les flammes ont dévoré sa vertu.

28. Avant de disparaître l'héroïne se dévoile. Et si elle rappelle sa jeunesse, c'est parce qu'elle a été prisonnière pendant vingt-neuf ans et que ses quelques années de règne sur l'Écosse ont fait d'elle une femme d'âge mûr qui se souvient. La tragédie occulte ce temps, pour ne conserver de lien qu'entre les deux périodes glorieuses de sa vie, ce qui donne l'impression fautive que les deux femmes sont également jeunes. Ce choix est peut être guidé par la dénonciation des parodies de procès intentés à Jeanne comme à Marie et des méthodes de gouvernement qui en découlent. Ce qui semblent cautionner ces paroles de Jeanne / Marie :

France de l'univers, la mere et la maistresse,
Nourrice de Mavors²⁷ qui porte sur le front

²⁵ « Ganidie » : nom d'une sorcière d'Horace.

²⁶ « Gnosien » : du grec *gnōstikoi* qui signifie « ceux qui savent », renvoyant en particulier aux mystères liés à une religion. Cf. les articles « Gnose » de M. Scopello et « Gnosticisme » de F. Jullien, in *Dictionnaire de l'Antiquité*, dir. Jean Leclant, Paris, PUF, 2005. Dans le cas présent ce terme désigne certainement Zeus.

²⁷ Déesse de la guerre.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

Les rameaux ébranchez des palmes sur le mont²⁸,
De l'odeur odoreuse [...]. (v. 950-953)

29. Elles soulignent que la couronne de France est en péril et qu'elle sent la charogne. Cette critique imagée de la politique française a deux composantes : l'exécution de Marie Stuart, reine douairière de France, et l'absence de descendance des Valois. Le message est envoyé des rives du « Phénice », qui désigne l'Angleterre comme une autre Carthage. L'exécution aura donc lieu en Angleterre. Puis elle dicte son testament : « Je me contenteray si mon nom est entier » (v. 1002). Du point de vue de Jeanne, qui semble s'être peu soucieuse de son image, il s'agirait de sa réputation. Pour Marie, l'enjeu est celui des trois couronnes qu'elle aurait dû porter : reine d'Écosse, de France et d'Angleterre. Enfin, rejoignant l'attitude de Jeanne d'Arc, elle se recommande à Dieu, implorant son aide pour être épargnée par les bourreaux puis sauvée chrétiennement.
30. Dans l'ensemble de la tragédie les notions de temps et de lieu éloignent Jeanne des repères traditionnels connus du spectateur ; tout particulièrement lorsqu'elle dévoile le lieu de son supplice : l'Angleterre où elle périra par le fer.
31. Ces éléments ne correspondent pas, dans la pratique, au portrait de la Pucelle tissé antérieurement par l'histoire et la légende. Seules des situations typées, à la façon d'images, comme la rencontre entre le roi et son frère, le monologue sur les remparts ou les oraisons, entraînent le spectateur dans le sillage du récit connu.

Marie Stuart, véritable anamorphose littéraire

32. À la fin de la tragédie le personnage qui se détache du texte n'est plus Jeanne, mais Marie Stuart, reine d'Écosse, reine douairière de France. Craignant les agissements d'Henri VIII d'Angleterre qui voulait s'adjuger le trône d'Écosse, Marie de Guise, veuve du roi d'Écosse Charles V, contracta avec Henri II de France une alliance qui faisait de sa fille Marie, alors âgée de sept ans, la future reine de France par mariage avec le dauphin François²⁹. Elle fut élevée à la cour des Valois et son règne ne dura que quelques mois. Sa décapitation a constitué un véritable drame pour ceux qui avaient connu l'enfance française de la reine d'Écosse.

²⁸ « Ébranchés » : vaincus. La couronne (palmes sur le mont) est en péril. La France est vaincue par la Ligue qui tient Paris et a contraint Henri III à faire alliance avec Henri IV le protestant. Peut-on dire que c'est une couronne en péril pour un roi sans héritier et dépossédé de sa capitale ?

²⁹ Le Maréchal de Matignon, mentor de Virey, fut élevé comme enfant d'honneur de François II, à ce titre il a côtoyé la petite reine. Peut-il avoir évoqué des souvenirs d'enfance devant Virey ?

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

33. Sa jeunesse et sa beauté furent célébrées par tous, amis et ennemis. Lorsque la Jeanne de Virey parle de sa beauté, celle-ci est calquée sur celle que chacun reconnaissait à Marie Stuart. Ronsard, qui lui dédie *Le premier livre des Poemes*³⁰, chante sa personne :

Quand vos yeux estoilez, deux beaux logis d'Amour,
Qui feroient d'une nuict le midi d'un beau jour,
Et penetrant les cœurs pourroyent dedans les ames
Des Scythes imprimer la vertu de leur flames [...].³¹

34. Du Bellay avait déjà souligné les charmes de la jeune femme dans le sonnet 170 des *Regrets* composé à l'occasion de son mariage avec le Dauphin François II :

Ce n'est pas sans propoz qu'en vous le ciel a mis
Tant de beautez d'esprit, et de beauté de face.³²

35. Même Buchanan, l'un de ses plus farouches détracteurs avec Knox, n'a pas réussi à échapper à son charme³³. Marie a reçu un enseignement très soigné auquel a veillé Catherine de Médicis et ses facilités intellectuelles faisaient l'admiration d'Henri II, de la cour et même des ambassadeurs étrangers. La lecture des récits antiques qui parlent souvent de guerres est présentée comme un malheur parce qu'elle tient le lecteur passif face aux combats (v. 282) ; cette remarque met en évidence le désir de l'héroïne de participer à la politique de son temps par un engagement direct. Marie inquiète à cause de son caractère et l'entretien avec le Bastard d'Orléans/Jacques Stuart, comte de Moray, son frère bâtard, en témoigne³⁴. Tout en l'encourageant à rentrer dans son pays pour y occuper son trône laissé vacant depuis la mort de sa mère, Marie de Guise, Moray tempère les ardeurs de sa sœur et souhaite qu'elle soit davantage un élément de représentation que de décision. Il craint que son statut de princesse catholique ne soit préjudiciable à son propre pouvoir de Lord protestant, Régent d'Écosse. Cette opposition entre ces deux enfants d'Écosse reprend les tensions qui se sont installées entre les Guise et le pouvoir royal lors de l'accession au

³⁰ Pierre de Ronsard, *Premier livre des poemes*, éd. Jean Céard, Daniel Menager, Michel Simonin, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1993.

³¹ Ronsard, *op. cit.*, *Discours, à elle-même* [Marie Stuart], p. 658.

³² Joachim Du Bellay, *Les Regrets et autres œuvres poétiques*, éd. J. Jolliffe et M. A. Screech, Genève, Droz, 1979, p. 246.

³³ « Rares sont les traits sur lesquels tous les auteurs sont d'accord. La beauté de Marie Stuart en est un », M. Duchein, *op. cit.*, p. 549-550. Même dans son oraison funèbre, Renaud de Baune, Archevêque de Bourges, rappelle : « Car outre cette émerveillable beauté qui arrêta les yeux de tout le monde, elle avait l'esprit si excellent, l'entendement si net, la vertu si pleine ... », *ibid.*, p. 519.

³⁴ Cette rencontre eut lieu à Saint Dizier en 1561 ; voir M. Duchein, *op. cit.*, p. 95.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

trône de Charles IX³⁵, et celles qui n'ont cessé d'être entre l'Écosse et l'Angleterre et que Marie aurait dû assumer. Mais elle n'était pas prête pour cette tâche.

36. Le texte de Virey ne fait aucune impasse sur les qualités et la vitalité de Marie. Elle y fait preuve de distinction d'esprit et d'allure (v. 339-352). Son goût pour la chasse (v. 224), la fête (v. 235) et les perles (v. 236) est aussi évoqué. Non seulement elle s'exprime en princesse, mais elle parle aussi des autres femmes du même rang : le portrait d'Élisabeth I^{ère} pointe dans les vers 287 et suivants. Celles qu'elle appelait « ses chères sœurs » (v. 607), les quatre Marie qui l'ont accompagnée toute sa vie, Mary Seton, Marie Fleming, Marie Livingston et Marie Beaton, sont évoquées et illustrent sa fidélité envers ceux qui l'assistent. Ce dernier point vise à détruire les accusations de meurtre qui pèsent sur elle. L'auteur lui donne une stature de femme déterminée, contestant aux seuls hommes le droit de prendre part à la guerre. Comme Jeanne, Marie a personnellement conduit plusieurs événements militaires. Knox, son ennemi le plus avéré, dit d'elle :

Il y eut une épouvantable tempête de vent et de pluie, comme on n'en avait depuis longtemps, de sorte qu'un petit ruisseau se transforma en grosse rivière ; l'armée n'avancait qu'avec peine, mais alors que presque tous se fatiguaient, la reine se conduisit avec plus de courage que les hommes et chevauchait en tête de ses troupes.³⁶

37. C'est une femme courageuse comme le montre sa fin et si elle n'a été en mesure de résoudre ni ses problèmes matrimoniaux, ni les difficultés politiques que connaissait l'Écosse, elle est prête à retrouver sa dignité comme le montre la devise qu'elle brodait volontiers : « En ma fin est mon commencement », que redit Jeanne / Marie en son dernier monologue : « La mort est une vie où je vais soulageant » (v. 948) et « Je meurs, et toutefois je me plais à ma fin » (v. 973).

38. Cette beauté et cette détermination affolent l'ennemi. Le peuple, lui, est conquis, au début de son règne, mais l'opinion opère un revirement. Après ses erreurs matrimoniales et sa défaite finale la reine est vue comme une sorcière, Médée. Par les prouesses qui lui sont attribuées, elle ne peut appartenir au commun des femmes. L'habit d'homme qu'elle porte, comme celui que Jeanne avait revêtu, devient une preuve de déviance démoniaque. Pour ce qui est de Marie, ses tentatives de fuite

³⁵ Il succède à François II et permet à Catherine de Médicis de reprendre les rênes du gouvernement qui lui avaient partiellement échappé lorsque les Guise, oncles de Marie, gouvernaient en lieu et place du couple royal. François II, malade et mineur, n'était pas en mesure d'assumer sa charge.

³⁶ M. Duchéin, *op. cit.*, p. 165.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

et ses relations trop catholiques excitent la vindicte du gouvernement anglais, qui craint une remise en cause de sa légitimité d'Elisabeth I^{ère}, car Marie estime avoir des droits sur l'Angleterre³⁷. Si ses ennemis ont patienté avant « d'organiser la nécessité de son exécution »³⁸, c'est qu'ils ne savaient pas comment les cours catholiques réagiraient à l'exécution d'une de leurs reines. Il est temps de prononcer une condamnation et des éléments subjectifs y suffisent.

39. Ainsi Virey superpose les deux actions militaires et les deux condamnations parce qu'il ne retient pour Jeanne que les propos de source anglaise. Marie prisonnière se distingue de Jeanne par son comportement et ses occupations mais s'en rapproche par le recours à des propos religieux que l'auteur exempte le plus souvent de comparaison avec l'Antiquité. Cependant la dénonciation d'un jugement inique domine ses propos.

Or Marie continue à se penser en reine couronnée deux fois et soucieuse de sa représentation. Pendant ses années de règne, la dramatisation de sa personne et de son pouvoir ont toujours été un atout pour elle ; sa fin doit lui permettre de renouer avec cet avantage et de le pérenniser. Tenant un discours de reine, elle ne veut pas mourir au sens historique du terme et elle organise sa propre survie politique. Ni le roi de France dont elle était la belle-sœur, ni le roi d'Espagne si attentif aux volontés de favoriser le catholicisme dans un pays passé à la Réforme, ni son fils le roi d'Écosse ne s'engagent pour la sauver. L'obscurité volontaire autour des procès dont elle a été l'objet³⁹ lui fait redouter l'oubli, à juste titre. C'est précisément le soin qu'elle prend de son image de « sainte femme » qui assure, presque immédiatement, l'écriture de sa légende. L'Anglais est définitivement un « barbare serf, sans force et sans courage » (v. 1058), et comme Jeanne, Marie, parvenue à l'âge mûr, va devenir un modèle de vertu.

Je ne crains d'un brasier les cuisantes ardeurs,
Ny nul autre tourment, nul' autres cruautez,
Nuls autres maux çà bas des humains inventez
Pour bourreller nos corps puis que chere patrie
J'espandray ce jourd'huy en ta faveur ma vie. (v. 978-982).

40. Elle recourt à Dieu, dont elle n'attend plus qu'un secours spirituel lui octroyant la force de subir avec grandeur ce qu'elle entrevoit comme un martyr et elle le prie :

³⁷ *Ibid.*, p. 63-67. Cf. aussi Nuccio Ordine, *Trois couronnes pour un roi*, tr. Luc Hersant, Paris, Belles Lettres, 2011, p. 174-175.

³⁸ M. Duchein, *op. cit.*, p. 67.

³⁹ Hortense Dufour, *Marie Stuart*, Monaco, Éditions du Rocher, 2007. Consulter la quatrième partie de la biographie. Voir aussi M. Duchein, *op. cit.*, chap. XVI à XXI.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

Dieu favorise moy, et jette tes beaux yeux
Sur moy pauvre, durant que j'œillade les Cieux.
Que je respire encor, que je suis sur la terre,
Et que le froid tombeau encore ne m'enserre. (v. 1019-1022).

41. Sa faiblesse contenue puis montrée, lorsqu'elle tente d'influencer son destin en rappelant à Dieu les miracles dont la Bible le rend capable, la rend humaine et touchante. Virey laisse les Filles de France développer le moment où le personnage devient lui-même un mythe, domaine dans lequel il n'est plus possible de porter un avis qui tienne compte de l'Histoire.

Derrière Jeanne / Marie, la raison d'État

42. Marie prisonnière se distingue de Jeanne parce qu'elle conteste son chef d'accusation, démythifie le propos et y introduit la dimension politique (v. 929-932).
43. Le passage de l'acceptation du verdict à la dénonciation du chef d'accusation comme illégitime marque une progression radicalisant le propos juridique de Marie. Elle dit même sa préférence pour une sentence criminelle, certainement parce que celle-ci devrait s'assortir de preuves matérielles. La condamnation injuste place les deux femmes évoquées dans cette tragédie sur le même plan. Jeanne est accusée de sorcellerie, puis condamnée comme relapse pour s'être vêtue en homme. Pour Marie le chef d'accusation est d'abord sa participation au meurtre de Darnley, son second mari, ce à quoi s'ajoutent des soupçons d'avoir voulu éliminer son fils ; puis elle est accusée de trahison et de complot contre Élisabeth I^{ère} grâce à l'affaire Babington, véritable piège tendu par Cecil et Walsingham, alors ministres de la reine d'Angleterre.
44. Jeanne comme Marie eurent une succession de procès irréguliers. Les « magistrats » qui les ont entendues puis condamnées n'étaient pas des hommes de loi mais des personnages choisis en fonction de leur obéissance au pouvoir. Ni sur l'application de la procédure relative à la tenue du procès, ni sur les attendus toujours énoncés sans pièces authentiques à l'appui, ni sur le choix du président du tribunal auquel il revient de prononcer la sentence, le droit ne fut jamais respecté. Les ouvrages de Duchein et de Dufour montrent ce détournement de la loi lors des procès de Marie Stuart et Jean Favier fait de même pour le procès de Jeanne dans *Pierre Cauchon : comment on devient le juge de Jeanne d'Arc*⁴⁰.

⁴⁰ Jean Favier, *Pierre Cauchon : comment on devient le juge de Jeanne d'Arc*, Paris, Fayard, 2010.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

45. Son influence comme reine catholique représentait, aux yeux des protestants, un danger pour Élisabeth I^{ère} et son entourage⁴¹ qui ne voulaient pas, cependant, condamner Marie pour raison religieuse. Il devenait nécessaire de le faire pour des raisons politiques⁴². La justice ordinaire, de toute évidence, n'y suffisant pas, Jeanne comme Marie sont devenues, au fil des procès, des sorcières. L'une des causes de cette dérive est la liberté de propos laissée à leurs détracteurs qui banalisaient et légitimaient l'opinion répandue. Déjà Ronsard soulignait le rôle de ces rumeurs dans *Remontrance au peuple de France*⁴³ :

Or ceste opinion, fille de fantaisie,
Outre-vole l'Afrique, et l'Europe et l'Asie
Sans jamais s'arrester : car d'un vol nompareil
Elle atteint en un jour la course du Soleil. (v. 255-258)

46. Mais il n'est pas le seul. Une partie du portrait traditionnel et négatif que les écrits du siècle proposent sur Catherine de Médicis a une origine semblable. Ne peut-on avancer que les rumeurs qui couraient sur le duc de Guise ont concouru à sa perte ? Pour Marie, les soupçons débutèrent dès 1568 lorsque des Lords protestants décédèrent après avoir séjourné dans l'entourage de la reine. Ces rumeurs furent violemment transformées en accusation par John Knox :

Il [Knox] excita bien du monde en accusant Marie Stuart, la papiste, d'un tel forfait. L'adorable visage de la si jeune reine devenait celui masqué du diable. Une reine sulfureuse qui commettrait, il en était sûr, d'autres crimes abominables.⁴⁴

47. Cette mise en cause de la justice royale invite le spectateur et peut-être davantage le lecteur à une réflexion sur l'étendue que l'on doit accorder au pouvoir du souverain, comme le souligne Jean-Dominique Beaudin dans l'introduction de l'*Antigone* de Garnier :

Le roi a-t-il le droit d'édicter n'importe quelle loi ? Y a-t-il un devoir moral, qui, dans certaines circonstances, l'emporte sur l'obéissance au roi ou à la loi ? En somme existe-t-il une légitimité morale qui, parfois, surpasse la légalité ?⁴⁵

⁴¹ Ils redoutaient le retour de l'influence du Pape et de son clergé dans les affaires politiques, ce dont ils s'étaient affranchis depuis peu.

⁴² Il s'agit de l'affaire Babington, voir M. Duchein, *op. cit.*, p. 138.

⁴³ Ronsard, *Remontrance au peuple de France*, éd. Malcolm Smith, Genève, Droz, 1979, p. 119.

⁴⁴ H. Dufour, *op. cit.*, p. 105.

⁴⁵ Robert Garnier, *Antigone ou la piété*, éd. Jean-Dominique Beaudin, Paris, H. Champion, 1997, p. 11.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

48. Si Garnier est influencé par Jean Bodin et ses *Républiques*, Virey semble, lui, l'être par Montaigne. Ce dernier mène une réflexion à propos « De l'utile et de l'honnête » dans le chapitre premier de son troisième livre des *Essais*. En effet il reconnaît une double justice :

La justice en soy, naturelle et universelle, est autrement reiglee, et plus noblement, que n'est cette autre justice speciale, nationale et contrainte au besoing de nos polices.

49. Elle repose la question de la raison d'État et de la limitation du pouvoir royal.

50. L'héroïne viréenne a une dimension politique et en appelle à l'honnêteté. Or cette posture morale est souvent contraire à l'exercice du pouvoir qui ne veut pas justifier ses motivations. La conduite au bûcher fait peser l'opprobre sur celle qu'on y mène dans l'intention que seul l'aspect négatif du personnage soit retenu et suivi d'un oubli rapide. C'est exactement ce que Marie refuse. Le chœur des Filles de France donne toute la dimension à ces remarques en décrivant le passage à l'acte et en révélant l'origine du drame :

Mais d'où vient que tes yeux ne purent contenter
Ton cœur maigre-vautour pour la voir tourmenter :
Pour la voir bourreller d'un million de peine,
Sans difamer son los ! seulement tu ne gesne
Sa teste, mais son bruit espandu fausement
Tu penses assoupir par un mesme tourment,
Et son sens et son nom : tu tasches à mesme heure
Que son corps et l'esprit de sa louenge meure
Puisse-tu malheureux Athamente insensé
Endurer tous les maux qu'onques tu as pensé [...]. (v. 1063-1072)

51. Les termes « diffamer » et « fausement » confirment le procédé qui a accompagné la condamnation. Tout ce procès faussé, qui débouche sur la catastrophe, a pour origine l'« Athamente insensé » (v. 1071), celui qui n'a pas su protéger Dionysos des fureurs de sa mère Héra, couple incarné par Henri II et Catherine de Médicis. Ils n'ont pas su ou voulu informer Marie des risques encourus par une trop grande confiance accordée à ses oncles Guise.

52. Si Jeanne passe d'un tribunal royal à un tribunal religieux avant d'être condamnée au bûcher, le jugement de Marie est encore plus radical puisque la reine d'Angleterre concentre

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

maintenant tous les pouvoirs entre ses mains : elle est à la fois chef spirituel et temporel. Elle a donc un pouvoir absolu puisqu'en dernier ressort c'est elle qui signe la condamnation à mort.

53. Dès la nouvelle de la mort de Marie, la cour de France prit le deuil. Henri III organisa un service de requiem à Notre-Dame, au cours duquel un éloge funèbre fut prononcé par Renaud de Beaune « là même où, vingt-neuf ans plus tôt, l'infortunée princesse, dans tout l'éclat de sa jeunesse, avait épousé le dauphin François »⁴⁶. Les pays catholiques se sont émus du sort de la reine d'Écosse sans inquiéter tant soit peu le pouvoir anglais : « Objectivement, les alliés de Marie Stuart – l'Espagne, le Pape, les Guise – étaient les ennemis du roi de France, dont les intérêts coïncidaient, au moins temporairement, avec ceux du gouvernement anglais »⁴⁷. Cette dimension catholique de Marie, véritable raison de son supplice, ravivait l'opposition entre Henri III de France, sans héritier, et les Guise alors en pleine ascension vers le pouvoir. L'accumulation dans le texte de termes négatifs pour souligner l'événement rejoint les témoignages historiques dont l'oraison funèbre prononcée par Renaud de Beaune fut l'apothéose. La pompe déployée est inversement proportionnelle à la sincérité des Valois. La déstabilisation du pouvoir anglais que visait le Pape en promulguant une bulle d'excommunication à l'encontre de la reine Élisabeth, loin de l'intimider, a précipité l'exécution de Marie, seul personnage politique qui, aux yeux des Anglais, pouvait rassembler assez de partisans pour faire vaciller son trône. Quant à la France, elle a laissé décapiter une ancienne reine⁴⁸ :

Mais que pouvait-il [Henri III] en pratique ? Il était ruiné, acculé à la défensive contre la Ligue, réduit à tenter en vain de s'entendre – lui, le roi très chrétien – avec le protestant Henri de Navarre pour sauver son trône. Une rupture avec l'Angleterre était impensable : c'eût été jouer le jeu des Guise, qui jetaient feu et flammes, avec leurs alliés espagnols, contre la Jézabel [Élisabeth] hérétique et meurtrière.⁴⁹

54. La fin de Marie, comme celle de Jeanne, fut un soulagement pour la politique française qui pouvait alors profiter des largesses de l'Angleterre.

⁴⁶ M. Duchein, *op. cit.*, p. 519 (extraits de l'homélie prononcée par Renaud de Beaune).

⁴⁷ M. Duchein, *op. cit.*, p. 495.

⁴⁸ Cette décapitation continuera à peser longtemps sur la France comme en témoigne l'histoire de Marie-Caroline de Berry. Voir Anne-Marie Le Baillif, « Autour de la figure de Marie Stuart », in *La décadence*, actes de colloque réunis par Guri Ellen Bastard, à consulter sur *Nordlit*, n° 28 (décembre 2011), Université de Tromsø (Norvège). Voir aussi le catalogue de l'exposition *Marie Stuart le destin d'une reine d'Écosse*, Paris, RMN, 2008.

⁴⁹ M. Duchein, *op. cit.*, p. 520.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

55. Comme l'éditeur du Petit Val le souligne dans son adresse « Au Lecteur » :

Lesquels [les Anglais] pour reparer leur fuite, qui avait tant de fois montré le dos à la face de ceste Amazone masquée non d'un cache-nez⁵⁰, mais d'un heaume, firent tourner visage à leur couardise, sachant que son courage estoit bien libre dans les prisons de son servage : Mais que ses bras enchainez ne pourroyent executer la vengeance de ses desirs : dont la vie neantmoins menaçoit celles des adversaires [...].

56. L'exécution de Marie, reine sacrée, est ressentie comme un meurtre et condamnée, non seulement par l'auteur et son éditeur mais aussi par une fraction de la noblesse. À l'issue des guerres civiles qui avaient secoué la France pendant quarante ans, Marie apparaît donc comme une figure prémonitoire de l'assassinat de ses oncles par Henri III et du roi lui-même, le tout au nom de luttes de pouvoir teintées de catholicisme. L'auteur attribue les mêmes caractéristiques aux deux femmes, Jeanne se distingue par sa jeunesse, sa vaillance, à l'époque sa sainteté n'est pas encore reconnue. La population oublie ses actes d'indépendance par rapport à la volonté royale, dont sa capture est une des conséquences. Marie, elle, est reine, son parcours matrimonial et ses erreurs de gouvernement sont occultés. Leurs exécutions sont des meurtres politiques au cours desquels Jeanne comme Marie se sont conduites en martyres. Leur attitude commune de défense du catholicisme fait d'elles des héroïnes.

57. La fusion entre la vie de ces deux femmes n'a pas pour objet de reporter sur Marie l'idéal de vertu acquis par Jeanne mais de montrer comment le rayonnement qu'elles ont eu, est perçu comme une menace pour le pouvoir, même lorsqu'elles sont emprisonnées.

58. Virey propose avant tout un schéma tragique dans lequel il fait se rencontrer la vie des deux femmes en taillant dans leur existence le patron qui lui convient pour dénoncer la récurrence des crimes d'État. L'Édit de Nantes (1598) n'a pas apaisé les esprits. Il est ressenti comme une menace qui pèse sur les hiérarchies religieuses. Ces exemples tendent donc à mettre en éveil l'opinion des contemporains de l'auteur sur les intentions du monarque et l'aspect versatile du pouvoir. Grâce à l'ambiguïté des situations décrites aux marges de la légende, Virey introduit, dans l'ombre de la Pucelle, des phases de la vie de Marie Stuart ; une victime de la politique menée par la Ligue, Henri III et l'Espagne. C'est aussi à lui que revient l'honneur de faire monter Marie sur le théâtre,

⁵⁰ « Cachenez : damoiseau ou damoiselet, douteux, qui met en doute ceux qui le voient et empêche de reconnaître la personne qui le porte », Maurice de La Porte, *Epithètes*, éd. François Rouget, Paris, H. Champion, 2009, p. 133. La personne qui se cache sous le heaume n'est pas nommée, mais entérine la confusion entre deux héroïnes.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

en même temps qu'il rend à Jeanne le premier hommage dramatique normand, unissant ces deux femmes à travers les procès iniques qui ont scellé leur fin et les ont consacrées héroïnes nationales.

Bibliographie

Le Mystère du siège d'Orléans, écrit vers 1435 et publié pour la première fois d'après le manuscrit unique conservé à la Bibliothèque du Vatican, éd. François Guessard et Eugène de Certain, Paris, Impr. Impériale, 1862.

Babelon, Jean-Pierre, *Henri IV*, Paris, Fayard, 1994.

Belleforest, François, *Histoire des neuf roys Charles de France, contenant la fortune, vertu, et heur fatal des roys qui sous le nom de Charles ont mis fin à des choses merveilleses*, Paris, l'Olivier de P. L'Huillier, 1568.

Béroalde de Verville, François, *La Pucelle d'Orléans : sous le sujet de cette magnanime pucelle est représentée une fille vaillante, chaste, sçavante et belle*, Paris, M. Guillemot, 1599.

Buchanan, George, *Histoire de Marie, Royne d'Ecosse, touchant la conjuration faite contre le Roy, et l'adultère commis avec le comte Bothwel, histoire vrayment tragique, traduite de latin en françois*, Edimbourg, T. Waltem, 1572.

Chevallier, Pierre, *Henri III*, Paris, Fayard, 1985.

Chrestien, Nicolas, *Les Amantes ou la grande pastorelle*, Rouen, David du Petit Val, 1620.

Cloulas, Ivan, *Philippe II*, Paris, Fayard, 2005.

Constant, Jean-Marie, *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996.

_____, *Les Guise*, Paris, Hachette, 1984.

Du Bellay, Joachim, *Les Regrets et autres œuvres poétiques*, éd. J. Jolliffe, introduit par M. A. Screech, Genève Droz, 1974.

Du Haillan, Bernard de Girard (seigneur), *Chroniques et anaes de France*, Paris, Gaillot-Dupré, 1576.

_____, *Histoire générale des roys de France, durant douze cens ans*, Paris, Jean Petit-Pas, t. 1. 1615, (t. 2 1619).

Duchain, Michel, *Marie Stuart*, Paris, Fayard, 1987.

Dufour, Hortense, *Marie Stuart*, Monaco, Édition du Rocher, 2007.

_____, *Élisabeth I^{ère} d'Angleterre*, Paris, Fayard, 2007.

Pour citer cet article : Le Baillif, Anne-Marie « Une déclinaison de Jeanne d'Arc : Marie Stuart », dans *Les Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 01 | 2012, URL : <http://figures-historiques.revue.univ-lille3.fr/n-1-2012/>.

Favier, Jean, *Pierre Cauchon : comment on devient le juge de Jeanne d'Arc*, Paris, Fayard, 2010.

Fronton du Duc, *L'Histoire tragique de la Pucelle de Dom-Remy, autrement d'Orléans, nouvellement...départie par actes et représentée par personnages*, Veuve J. Janson, pour son fils, imprimeur de son Altesse, Nancy, 1581; Slatkine reprint, Genève, 1970.

Garnier, Robert, *Antigone ou la piété*, Paris, édition Jean-Dominique, Beaudin, H. Champion, 1997.

Holinshed, *Chronicles of England, Scotland and Ireland*, Londres, Reginal Wolfe, 1577 ; *The Peaceable and Prosperous Regiment of blessed Queene Elizabeth : A Facsimile from Holinshed's Chronicles*, éd. Cyndia Susan Clegg et Randall McLeod, San Marino (California), Huntington Library, 2005.

La Porte, Maurice de, *Epithètes*, éd. François Rouget, Paris, H. Champion, 2009.

Leslie, John (évêque de Ross, pseud. Morgan Philippes), *Du droit et titre de [...] Marie Reyne d'Ecosse [...] à la succession du royaume d'Angleterre*, Rouen, L'Oyselet, 1587.

_____, *Oraison funèbre sur la mort de la reyne d'Escosse*, s.l., Loiseleur, 1587.

Ordine, Nuccio, *Trois couronnes pour un roi : la devise d'Henri III et ses mystères*, traduit de l'italien par Luc Hersant, Paris, Belles Lettres, 2011.

Pasquier, Étienne, *De l'Estat et succez des affaires de France*, Paris, L'Huillier, 1570 puis 1576.

Ronsard, Pierre de, *Œuvres complètes*, éd. Jean Céard, Daniel Ménager, Michel Simonin, Paris, Gallimard, 1993.

_____, *Discours des misères de ce temps*, éd. Malcolm Smith, Genève, Droz, 1979.

Virey, Jean de, *Tragédies*, présentées et annotées par Anne-Marie Le Baillif, Paris, H. Champion, à paraître.